



**FEDERATION
FRANCAISE DE
BASKETBALL**

Paris le 16 mai 2007,

Monsieur le Président,
BOURGES SUD BASKET
N° de dossier : 110/18/2004

Objet : Prorogation du LABEL « Ecole Française de Minibasket »
3 ans supplémentaires (soit jusqu'au 30 juin 2010)

Monsieur le Président,

La Commission Fédérale des Jeunes a proposé que les clubs en phase de renouvellement se voient proroger de 3 années leur validation lorsque la visite du renouvellement est excellente.

Il reste évident que s'il s'avérait que le club ne respectait plus les indicateurs liés à la Charte de l'Ecole Française de Minibasket le Label pourrait être retiré à tout moment.

En conséquence, j'ai le plaisir de vous faire savoir que, sur proposition de la Commission Fédérale des Jeunes, le Comité Directeur du 13 mai 2007, a prorogé de 3 ANS la date de la fin du Label de votre école Minibasket, soit du 30 Juin 2007 au 30 Juin 2010.

Nous vous ferons parvenir le diplôme confirmant cette décision dans les semaines à venir.

Je vous présente toutes mes félicitations et vous prie de croire à mes sentiments sportifs les meilleurs.



Bernard GAVA
Président de la Commission des Jeunes

Copie : Ligue Régionale Centre et Comité départemental 18

117, rue du
Château des Rentiers
B.P. 403
75626 Paris Cedex 13
Tél. 01 53 94 25 00
Fax 01 53 94 26 80